

APPROBATIONS ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, lors de sa séance du 3 mai 2011, les règlements suivants :

RCA11 22005

RÈGLEMENT SUR LE RESPECT, LE CIVISME ET LA PROPRETÉ

RCA11 22006

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES

QUE les règlements ci-haut mentionnés sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et qu'ils entrent en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Montréal, ce 12 mai 2011.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-1950